

PETITION

Pour un encadrement de qualité dans les gymnases ! Contre des effectifs de classe trop élevés !

Une formation gymnasiale (diplôme ou maturité) de qualité dépend principalement des conditions dans lesquelles elle est dispensée. Depuis longtemps, le SSP revendique un abaissement des effectifs des classes, en particulier en 1^{ère} année. En effet, celle-ci connaît un taux d'échec et d'abandon particulièrement élevé, dont une part importante peut s'expliquer par un encadrement insuffisant.

Aujourd'hui, le DFJC n'applique pas ses propres règles concernant les effectifs des classes. En effet, depuis 2008, les classes de premières années ne sont plus censées dépasser 24 élèves (article 23, alinéa 2 du règlement des gymnases). Par ailleurs, il a prévu de n'ouvrir aucune nouvelle classe de gymnase à la rentrée d'août 2011 et le cadre budgétaire à venir semble très incertain.

Le SSP milite pour une formation de qualité à tous les degrés d'enseignement. Nous refusons que les élèves ainsi que les enseignant-e-s fassent les frais d'une politique de restrictions budgétaires, ce d'autant que le canton connaît des excédents financiers importants. A terme, nous considérons qu'une classe ne devrait pas dépasser 20 élèves, sans quoi ces derniers se retrouvent préterités et la charge des enseignant-e-s devient très lourde. C'est seulement avec des effectifs revus à la baisse que des méthodes d'apprentissage adaptées et une ouverture à la culture ainsi qu'à la richesse et à la variété des savoirs pourront être dispensés.

Afin de favoriser une formation de qualité, nous, signataires, demandons:

- que les dispositions réglementaires soient appliquées strictement et dès la prochaine rentrée (1^{ère} année et OC de 3^{ème} année: maximum 24 élèves ; autres: maximum 26 élèves);
- que le plan de rentrée 2011 soit conforme aux effectifs et les classes nécessaires ouvertes;
- que l'offre de cours facultatifs soit garantie;
- que les autres moyens nécessaires au fonctionnement des établissements soient garantis (moyens audiovisuels, matériels pédagogiques, activités culturelles et sportives, formation continue,...);
- qu'un plan visant à améliorer la qualité de l'encadrement soit mis sur pied avec un calendrier permettant, à terme, des effectifs ne dépassant pas 20 élèves par classe;
- que les constructions de locaux nécessaires aux besoins soient anticipées et réalisées.

Nous, enseignant-e-s dans les gymnases et autres personnes concernées, sommes déterminé-e-s à lutter pour des conditions d'enseignement de qualité dans l'intérêt de nos élèves et à défendre et améliorer nos conditions de travail.

Nom / Prénom	Adresse	Etablissement	Signature

Dossier complet et feuilles de signatures sur:
www.ssp-vaud.ch/enseignement

A renvoyer d'ici au 31 mars 2011, même incomplète à:
SSP-Enseignement, case postale 1324, 1001 Lausanne
ou par fax au 021 341 04 19